



## Poulet ukrainien

Le poulet breton sera-t-il une victime collatérale des tensions politiques qui s'exercent aux frontières orientales de l'Europe ?

Effet direct de l'accord d'association de 2014 entre l'Union européenne et l'Ukraine, les exportations de poulet ukrainien vers l'UE ont triplé depuis 2015. En cinq ans, l'Ukraine est devenue le premier exportateur de viande de volaille vers l'Union européenne. Le prochain accord devrait être encore plus favorable à Kiev. Car, même si la résolution du Parlement européen du 11 février 2021 rappelle que « la viande de volaille est un produit sensible dans l'Union », l'ambition ultime est de faire de cette zone de libre-échange « la pierre angulaire d'une intégration économique » de l'Ukraine à l'espace européen.

Derrière cette volonté « d'approfondir les liens politiques » comme on dit en langage diplomatique, il ne s'agit ni plus ni moins de résister aux convoitises de Poutine.

L'annexion de la Crimée est passée par là. L'UE riposte par une aide au développement économique, toujours préférable au conflit direct. Ce soutien des Vingt-Sept à l'Ukraine constitue sans conteste un bel acte politique dans le respect de valeurs communes d'attachement à la démocratie et à la liberté. Mais la facture est lourde pour les éleveurs français mis en concurrence directe avec leurs homologues ukrainiens non soumis aux mêmes normes environnementales et de bien-être animal. Sans oublier les distorsions sociales. L'appui politique au peuple frère de cet État de l'Europe de l'Est se traduit en guerre économique du poulet qui fait la part toujours plus belle aux importations. Aujourd'hui, 45 % du poulet consommé en France est produit hors de l'Hexagone ; cette proportion monte à 87 % pour le poulet de la restauration hors

domicile. Et, visiblement, ce n'est pas prêt de changer.

**L'appui politique se traduit en guerre économique**